

Candidatura al puesto de magistrado de la CPI: modelo de currículum vitae

| | | |
|--|--|--------------------------------|
| APELLIDOS: | PERALTA DISTEFANO | |
| NOMBRE: | ARIELA | |
| SEGUNDO NOMBRE: | x | |
| SEXO: | Femenino | |
| FECHA DE NACIMIENTO: | 20/07/1962 | |
| NACIONALIDAD: | uruguayenne | |
| GRUPO REGIONAL: | América Latina y el Caribe | |
| NACIONALIDAD SECUNDARIA: (SI PROCEDE) | italienne | |
| ESTADO CIVIL: | Mariée | |
| LISTA A/LISTA B : | Lista B | |
| IDIOMAS | Lengua materna: espagnol | |
| - INGLÉS | (escrito) Por favor seleccione >> | (oral) Avanzado |
| - FRANCÉS | (escrito) Básico | (oral) Básico |
| - OTROS | italian : (escrito) Básico | (oral) Intermedio |
| | portugais : (escrito) Básico | (oral) Básico |
| | : (escrito) Por favor seleccione >> | (oral) Por favor seleccione >> |
| | : (escrito) Por favor seleccione >> | (oral) Por favor seleccione >> |
| FORMACIÓN ACADÉMICA: <i>Fecha, institución, título(s) obtenido(s) (comenzando por el más reciente)</i> - <i>Por favor, copiar / pegar si se necesitan más entradas</i> | | |
| 08/2004 - 06/2005 | | |
| - <i>Institución:</i> | American University, Washington College of Law, Washington D.C., U.S. | |
| - <i>Título(s) obtenido(s):</i> | Master en études légales internationales. Spécialisation : Protection internationale des droits de l'homme | |
| 08/2004 - 06/2005 | | |
| - <i>Institución:</i> | American University, Washington College of Law, Washington D.C., U.S. | |
| - <i>Título(s) obtenido(s):</i> | Justice transitionnelle et déclaration de responsabilité par les États (Programme Hubert H. Humphrey) | |
| 03/1985 - 05/1990 | | |
| - <i>Institución:</i> | Universidad de la República (UDELAR), Faculté de droit et des sciences sociales, Montevideo, Uruguay | |

- *Título(s) obtenido(s):* Notaire assermentée

03/1980 - 05/1987

- *Institución:* Universidad de la República (UDELAR), Facultad de droit et des sciences sociales, Montevideo, Uruguay
- *Título(s) obtenido(s):* Avocate

03/1980 - 06/1985

- *Institución:* Universidad de la República (UDELAR), Facultad de droit et des sciences sociales, Montevideo, Uruguay
- *Título(s) obtenido(s):* Avouée

EXPERIENCIA PROFESIONAL: *Fecha, empleador, puesto, otra información (comenzando por la más reciente)*

- *Por favor, copiar / pegar si se necesitan más entradas*

- *Por favor, indique la relevancia de la experiencia para la candidatura a la lista A o la lista B, según corresponda*

02/2020 - jusqu'à présent

- *Empleador:* Institut des politiques publiques sur les droits de l'homme (IPPDH), Marché commun du Sud (MERCOSUR)
- *Puesto:* Secrétaire exécutive
- *Otra información:*
 - La Secrétaire exécutive est la représentante institutionnelle de l'Institut des politiques publiques sur les droits de l'homme du MERCOSUR (IPPDH), elle est responsable de la mise en œuvre des tâches relevant de l'Institut, aussi bien sur le plan technique, administratif, financier que patrimonial. Elle est ressortissante d'un des États Parties et a été désignée par le Groupe Marché commun (GMC), sur proposition de la Réunion des hautes autorités en matière de droits de l'homme (RAADH). Elle a été désignée par le GMC pour diriger l'IPPDH. Le GMC est composé à l'heure actuelle des membres suivants : Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay.
 - L'objectif de l'IPPDH est de contribuer au renforcement de l'État de droit dans les États Parties en élaborant et mettant en œuvre des politiques publiques dans le domaine des droits de l'homme afin de consolider les droits de l'homme et faire de cette question l'axe principal de l'identité et du développement du MERCOSUR. Mes fonctions consistent à coopérer avec les États afin protéger de façon renforcée les droits de l'homme, conformément aux Constitutions nationales et aux instruments internationaux ratifiés. Sous ma direction institutionnelle, il me revient de prêter une assistance technique aux États pour renforcer les capacités des fonctionnaires en matière de droits de l'homme, tout comme de développer des programmes visant à coordonner les actions de soutien aux populations en situation de grande vulnérabilité, notamment les populations migrantes, y compris les enfants, les victimes de violence sexuelle, les peuples d'ascendance africaine, et de défense des droits des travailleurs migrants et de leurs familles, des victimes de la traite d'êtres humains, des adultes majeurs, ainsi que de préservation de la mémoire et de la vérité sur les crimes commis dans un passé récent pendant des régimes dictatoriaux. Je conduis également des études, des enquêtes et je fais des présentations à la demande de la Réunion des hautes autorités sur les droits de l'homme et des Chancelleries du MERCOSUR. Afin de mener à bien de telles tâches, je participe à des réunions de haut niveau avec les autorités de l'ensemble des pouvoirs en Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay, ainsi qu'avec des représentants des administrations, aussi bien sur le plan régional, que national ou local, pour mettre en œuvre des politiques de protection des droits. Les

fonctions que j'occupe exige une connaissance approfondie de la situation des populations dont les droits sont violés afin de pouvoir élaborer des mécanismes spécifiques de protection. Le poste exige également une expertise de la réglementation nationale des différents pays du MERCOSUR et de la région, afin de pouvoir les harmoniser avec les normes internationales. Je coordonne les actions dans le cadre du système régional de protection des droits de l'homme (système interaméricain) et des institutions nationales et locales chargées des droits de l'homme, avec le Ministère public de chaque pays, le pouvoir judiciaire, la société civile et le monde universitaire.

-

6/2016 - 09/2017

- *Empleador:* Institut national des droits de l'homme et de défense du peuple (INDDHH), Uruguay
- *Puesto:* Présidente
- *Otra información:*
 - La Présidente est chargée de représenter l'INDDHH au niveau national, ainsi qu'international et de faire appliquer les mandats de l'institution. L'INDDHH est un organisme national autonome qui a pour mission de défendre, de promouvoir et de protéger l'ensemble des droits de l'homme. Plus haute autorité nationale dans le domaine des droits de l'homme, la Présidente tient des réunions avec les plus hautes autorités gouvernementales, ce qui implique une forte capacité de négociation et de diplomatie. Au cours de ma présidence, j'ai inauguré le siège de l'INDDHH, situé dans un ancien centre clandestin de détention pendant la dictature militaire (1973-1985). À sa création, le siège de l'organisme est devenu ainsi le premier lieu de mémoire. La Présidente est chargée de répondre aux requêtes soumises par la société civile dans son sens le plus large.
 - Dans le cadre de sa vaste mission, l'INDDHH est compétent pour recommander l'harmonisation des dispositions légales et des pratiques institutionnelles avec les obligations et directives internationales en matière de droits de l'homme, rédiger des rapports sur la situation des droits de l'homme au niveau national, départemental ou zonal, connaître et statuer sur les allégations de violation des droits de l'homme, émettre des recommandations sur les violations pour lesquelles des enquêtes ont été conduites par des organismes relevant de la compétence de l'Institut, émettre des avis sur des projets de loi, diffuser largement les droits de l'homme et l'éducation en matière des droits de l'homme. Il remplit également la fonction de dispositif national de prévention de la torture, en application du Protocole facultatif de la convention contre la torture et autres mauvais traitements et peines cruelles, inhumaines ou dégradantes.

06/2012 - 06/2017

- *Empleador:* Institut national des droits de l'homme et de défense du peuple (INDDHH), Uruguay
- *Puesto:* Directrice, Conseil de direction
- *Otra información:*
 - En tant que membre du premier Conseil de direction de l'INDDHH, j'ai été amenée à examiner et à statuer sur les allégations de violation des droits de l'homme à la demande des parties et à émettre des recommandations à l'État sur les violations avérées. Dans l'exercice de mes fonctions, j'ai dû, dans chaque affaire, documenter les informations, interroger les témoins, inspecter les organismes et les archives, évaluer les témoignages. Pour émettre chaque recommandation, il a été nécessaire d'appliquer la législation nationale, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme. Chaque recommandation émise devait contenir des avis d'ordre général et plus spécifiques afin de faire cesser toute violation, modifier la législation ou appliquer des mécanismes de réparation et d'indemnisation des victimes. Dans l'exercice de mes fonctions, j'ai dû, pour chaque affaire, collecter les informations, interroger des témoins, examiner les organismes et les archives, évaluer les témoignages. Pour émettre

chaque recommandation, il a été nécessaire d'appliquer la législation nationale, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme. Chaque recommandation émise devait contenir des avis d'ordre général et plus spécifiques afin de faire cesser toute violation, modifier la législation ou appliquer des mécanismes de réparation et d'indemnisation des victimes. Une fois la recommandation émise, il a été nécessaire d'en notifier et d'assurer le suivi auprès des agences gouvernementales pertinentes, afin de contrôler la mise en œuvre effective de ladite recommandation. La tâche était similaire à celle d'un juge avec des fonctions quasi-juridiques et exigeait une connaissance approfondie du droit international des droits de l'homme et des droits pénal et civil nationaux. Dans l'exercice de mes fonctions, j'ai enquêté sur des situations précises et/ou régionales relatives aux droits de l'homme, rédigé certains chapitres du rapport annuel sur la situation des droits de l'homme soumis au Parlement. J'ai soumis des rapports pour chaque cycle de l'Examen périodique universel et présenté des exposés, devant les organes des traités relatifs aux droits de l'homme et les instances spéciales du Conseil des droits de l'homme, et assisté également aux sessions en personne. J'ai participé et fait des exposés lors de nombreuses réunions et d'innombrables séminaires au niveau régional et mondial, j'ai effectué des visites sur le terrain dans le cadre d'enquêtes. Par ailleurs, j'ai échangé sur nos expériences avec l'Ombudsperson de la région ibéro-américaine. L'INDDHH remplit aussi la fonction de dispositif national de prévention de la torture. Dans l'exercice de mes fonctions, j'ai visité des lieux de détention et de rétention, conduit des entretiens avec des détenus et des fonctionnaires et rédigé des rapports pertinents en la matière.

- Dans la mesure où il s'agissait du premier mandat de l'Institut, j'ai été chargée, en qualité de membre du Conseil de direction, de créer l'organisation, d'élaborer le plan stratégique, de définir les domaines de travail, de recruter le personnel, de superviser leur travail et le fonctionnement de l'Institut, de soumettre les budgets afin de répartir les fonds de façon adéquate.

02/2006 - 05/2012

- *Empleador:* Centre pour la justice et le droit international (CEJIL), Washington D.C., États-Unis
- *Puesto:* Directrice exécutive adjointe

Otra información:

- Le poste de Directrice exécutive adjointe comprenait la direction de tous les secteurs d'activité de l'organisation. J'étais ainsi chargée de superviser les activités de quatre bureaux en Amérique latine, de veiller à disposer de ressources financières et humaines et de les utiliser de façon appropriée. La Directrice exécutive et la Directrice adjointe sont tenues de saisir la Commission et la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Le CEJIL, aux côtés de 400 organisations d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et des Caraïbes, représente plus de 10 000 victimes et bénéficiaires des mesures de protection couvrant plus de 300 affaires (ainsi que des mesures conservatoires et provisoires) auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et la Cour interaméricaine des droits de l'homme (Cour IDH). L'objectif est d'assurer la réparation des victimes et d'adopter les modifications structurelles au niveau de l'État, des pratiques, des politiques publiques et de la législation nationale, afin d'empêcher que toute violation puisse se reproduire. La procédure et le résultat influencent de façon significative les modèles relatifs aux violations des droits de l'homme ou aux situations de violations invisibles, non seulement dans le pays concerné, mais dans la région. En outre, les normes de protection développées dans un jugement sont pertinentes pour d'autres affaires examinées dans d'autres systèmes internationaux de protection. Le CEJIL intervient également auprès de différents fonctionnaires, organes politiques de l'OEA, de la CIDH et de la Cour IDH, en plaidant pour une plus grande transparence, un meilleur dialogue, une meilleure accessibilité et efficacité des organes du Système interaméricain. Dans l'exercice de mes fonctions de Directrice exécutive adjointe, c'est ce domaine que j'ai dirigé.
- En tant que Directrice adjointe, j'ai été chargée de représenter sur le plan juridique plusieurs affaires lors de différentes audiences devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme et la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la tête des équipes chargées d'affaires extrêmement complexes, dans le domaine du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et des cadres juridiques nationaux de toute la région américaine et des Caraïbes. Plaider une affaire auprès de la

Cour interaméricaine des droits de l'homme est une procédure longue qui exige l'élaboration d'une stratégie juridique sophistiquée. Cela implique une connaissance approfondie du cadre juridique national et de la procédure juridique internationale. À cet effet, j'ai dû maîtriser le contexte local où se sont déroulés les faits incriminés, interroger les victimes et les témoins à plusieurs reprises. Cela implique également la faculté de travailler en équipe, conformément à la stratégie élaborée pour l'affaire concernée, avec des experts et des témoins. Il est nécessaire de collecter des éléments de preuve de qualité. Il convient également de rédiger l'ensemble des documents relatifs à la procédure et de participer aux audiences. Plaider au niveau international m'a obligée à développer un art éprouvé de l'argumentation juridique. La présentation d'une affaire devant la Cour comprend l'interrogatoire des victimes, des témoins et des experts, l'examen contradictoire par les parties et les plaidoiries orales. Les affaires que j'ai représentées étaient complexes, avec une incidence importante sur le plan national, dans des circonstances extrêmement sensibles. Il convenait aussi de mener des activités d'enquête et des visites sur le terrain, de maîtriser des aspects de la législation interne et comparée, ainsi que de la procédure internationale, de la jurisprudence nationale, comparée et internationale.

- J'ai plaidé des affaires concernant des enfants nés en détention dans le cadre de régimes d'oppression et de guerres civiles, le droit de récupérer son identité, des disparitions forcées, des massacres, des homicides de défenseurs des droits de l'homme, des violations de la liberté d'expression, des homicides politiques, des situations de personnes soumises à la torture ou à d'autres violations mettant en cause l'intégrité de la personne, des exécutions extrajudiciaires, des violences sexuelles et à caractère sexiste, l'accès au droit à l'éducation, des violations des droits de personnes migrantes ou apatrides.

6/2005 - 02/2006

- *Empleador:* Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Uruguay
- *Puesto:* Consultante au niveau national concernant les politiques législatives en matière des droits de l'homme
- *Otra información:*
 - Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme ont mis en œuvre le projet "Assistance technique au Parlement de l'Uruguay" (URU/04/010), ("Projet d'assistance technique"), l'objectif général étant d'assister le Parlement uruguayen à renforcer ses capacités à relever les défis qu'implique de disposer d'un Parlement moderne, en consolidant ainsi son rôle d'instance nationale de promotion et de protection des droits de l'homme. Sous ma responsabilité, les objectifs suivants ont été développés : 1) Renforcement du rôle constitutionnel de la Chambre des députés et des sénateurs ; 2) Renforcement de la gestion administrative et des capacités en ressources humaines du Parlement ; et 3) Renforcement des fonctions de contrôle du Parlement et de sa relation avec la société uruguayenne. De janvier 2005 à juin 2005, ces tâches ont été menées à distance.

2/2004-8/2004

- *Empleador:* Association pour la prévention de la torture (APT)
- *Puesto:* Officier du Programme pour les Amériques, Genève, Suisse
- *Otra información:*
 - Mes fonctions ont consisté à mener une campagne pour les Amériques, en maintenant le dialogue avec les États, avec pour objectif la ratification et la mise en œuvre du Protocole facultatif de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT), ainsi que la mise en œuvre des dispositifs nationaux de prévention de la torture.

7/1994-1/2004

- *Empleador:* Service de paix et justice pour l'Amérique latine (SERPAJ-URUGUAY)

- Puesto: Directrice du Programme de promotion et de défense des droits civils et politiques
- Otra información:

- Entre 1994 et 2004, j'ai été Directrice du Programme de défense des droits civils et politiques du SERPAJ, principale organisation non gouvernementale concernant les droits de l'homme au niveau national. La mission était de répondre aux requêtes et aux plaintes relatives à des violations des droits de l'homme et de représenter légalement les demandeurs auprès des tribunaux pénaux nationaux. Mes fonctions exigeaient d'organiser et de conduire des affaires, ainsi que de représenter l'organisation dans ce domaine devant les médias. J'ai également été responsable de l'élaboration de rapports soumis aux organes des traités concernant la situation des droits de l'homme dans le pays.

J'ai également été chargée de deux fonctions centrales, la visite et le suivi des centres de détention pour adultes et mineurs, ainsi que la rédaction des rapports connexes, et l'élaboration (rédaction et édition) du Rapport annuel sur les droits de l'homme, publication référence pour les universitaires, les étudiants, les personnes travaillant dans les médias, les militants associatifs, les autorités gouvernementales et étrangères.

- 7/1998-7/2002

- Empleador: Service de paix et justice pour l'Amérique latine (SERPAJ-AL), Uruguay

- Puesto: Secrétaire exécutive

- Otra Información:

- J'étais chargée de la planification stratégique et de la supervision de tous les bureaux d'Amérique latine, en qualité d'adjointe d'Adolfo Perez Esquivel, Prix Nobel de la Paix, ainsi que de l'élaboration des campagnes nationales et continentales visant à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des actions non violentes.

Le SERPAJ d'Amérique latine jouit d'un statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

-

OTRAS ACTIVIDADES PROFESIONALES:

- *Por favor, copiar / pegar si se necesitan más entradas*

2018/2019

Actividad : Consultante juridique de l'Organisation des États américains (OEA), Washington D.C., États-Unis, à propos de la Cour pénale internationale et l'OEA.

2018

- *Actividad* : Consultante, Rapporteur sur la liberté d'expression de la Commission interaméricaine sur les droits de l'homme à propos des réformes législatives nationales en matière de moyens de communication, de la liberté d'expression et de l'accès à l'information.

2018

- *Actividad* : Consultante, Institut Auschwitz pour la prévention du génocide et des atrocités de masse, Washington D.C., États-Unis, sur le traitement et la protection consulaire des non nationaux.

2014/2017

- *Actividad* : Coordinatrice académique, Diplôme supérieur : "Droits de l'homme, démocratie et État de droit",

Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO), Uruguay

2014/jusqu'à présent

- *Actividad* : Membre du Réseau latino-américain des sciences sociales, Prévention du génocide et des atrocités de masse, Institut Auschwitz pour la paix et la réconciliation.

2014/jusqu'à présent

Actividad : Conseillère en stratégie, campagne pour l'égalité des sexes dans les organisations et les tribunaux internationaux (GQUAL).

2014/jusqu'à présent

- *Actividad*: Membre du Groupe d'experts sur la mémoire du Centre de la mémoire, Fondation Nelson Mandela.

PUBLICACIONES MAS RELEVANTES

“Complicidad Económica y Derecho Uruguayo” (co-auteur), dans *El Negocio del Terrorismo de Estado. Los Cómplices Económicos de la Dictadura Uruguaya*. Bohoslavsky, J. P. (Coordinateur). Editorial Sudamericana, Montevideo, Uruguay (2016).

“Capítulo Uruguay,” dans *Federación Iberoamericana de Ombudsmán. XIII Informe sobre Derechos Humanos. Transparencia e Información pública*. Escobar G. (Directeur). Trama Editorial, Madrid, Espagne (2015).

“Derechos Humanos y Política en el Ciclo Electoral,” dans *Políticas en Tiempos de Mujica III a un Año de las Elecciones Nacionales*. Instituto de Ciencias Políticas de la Facultad de Ciencias Sociales. Estuario Editoras, Montevideo, Uruguay (2014).

“Contribuciones a una Política Anti-Tortura en Uruguay” (co-auteur), dans *Próximos pasos hacia una política penitenciaria de derechos humanos en Uruguay. Ensayos de Seguimiento a las Recomendaciones de 2009 y 2012 de la Relatoría de Naciones Unidas contra la Tortura*. Centre des droits de l'homme et du droit humanitaire, Initiative anti-torture, American University (WCL), Washington D.C., Etats-Unis, (2014).

“La Sentencia de la Corte Interamericana en el Caso Gelman vs. Uruguay” (co-auteur) en *Derechos Humanos en el Uruguay. Informe 2011*; Montevideo, Uruguay, SERPAJ (2011).

“El Caso Gelman y los Desafíos a la Ley de Caducidad” dans *Luchas Contra la Impunidad. Uruguay 1985-2011*. Ediciones Trilce, Montevideo, Uruguay (2011).

Promouvoir les mesures de sauvegarde lors des visites des lieux de détention, [Titre original “Promoting Safeguards through Detention Visits”], *Human Rights Brief Volume 18, Issue 4, Spring 2011, Special Edition*, Washington D.C., Etats-Unis, (2011).

La Tortura en el Derecho Internacional- Guía de Jurisprudencia (consultante). Centre pour la justice et le droit international et Association pour la prévention de la torture, Genève, Suisse (2008). Edition en espagnol : FolioUno SA.

Verdad, Justicia y Reparación. El derecho de las víctimas en el proceso de Paz y Justicia en Colombia, con énfasis en las víctimas mujeres y en Medellín. Informe de la misión a Colombia. (co-auteur). Fondation suédoise pour les droits de l'homme (2007).

Investigación Histórica sobre Detenidos Desaparecidos, en cumplimiento del Artículo 4 de la Ley No. 15.848, solicitada por la Presidencia de la República (co-auteur). Rico, A. (Coordinatrice). Montevideo, Uruguay (2007).

“Estándares de Derechos Humanos Relativos a la Justicia (No Impunidad y Proporcionalidad)” dans *Desaparición forzada, política criminal y procesos restaurativos. Dilemas y desafíos de la verdad, la justicia y la reparación en*

el contexto colombiano, Fundación Social & al., Bogotá, Colombia (2006).

“Estudio sobre Armonización Legislativa Conforme a los Tratados de Derechos Humanos Ratificados por Uruguay u Otras Normas Legales con Fuerza vinculante” (Révision et commentaires), Ed. du Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme et du Programme des Nations Unies pour le développement, Montevideo, Uruguay (2006).

SEMINARIOS MAS RELEVANTES

Membre du Groupe d'experts pour l'élaboration du Plan stratégique 2017 – 2020 de la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

Renforcer les instruments des Nations Unies : quelle stratégie suivre pour la révision de 2020 ? (United Nations body strengthening: what strategy ahead on the 2020 review?), Genève, Suisse, mai 2017.

Conférence sur la lutte anti-impunité des crimes complexes. Expériences de la Cour pénale internationale et de l'Argentine, Ministère des relations extérieures et du culte de la République argentine, Buenos Aires, Argentine, avril 2017.

Séminaire sur le système de justice créé par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, Ministère de la justice et des droits de l'homme de la République argentine et Parlementaires pour l'action mondiale, Chambre des députés de l'Argentine, Buenos Aires, Argentine, décembre 2016.

Séminaire parlementaire : Appui à la Cour pénale internationale : dire non à l'impunité des crimes internationaux et oui à la réparation des victimes, Chambre des Sénateurs de la République orientale de l'Uruguay et Parlementaires pour l'action mondiale, Montevideo, Uruguay, septembre 2016.

Séminaire Raphael Lemkin sur la prévention du génocide et des atrocités de masse, Réseau latino-américain, Institut Auschwitz pour la paix et la réconciliation, Santiago de Chile, Chili, mai 2015.

Séminaire Raphael Lemkin sur la prévention du génocide et des atrocités de masse, Réseau latino-américain, Institut Auschwitz pour la paix et la réconciliation, Osweicim, Pologne, octobre 2014.

Fondation Nelson Mandela, Travaux sur la mémoire récente - Troisième table ronde, Phnom Penh, Cambodge, juillet 2014.

Fondation Nelson Mandela, Travaux sur la mémoire récente - Deuxième table ronde, Berlin, Allemagne, mars 2014.

Fondation Nelson Mandela, Travaux sur la mémoire récente - Première table ronde, Eschborn et Johannesburg, Afrique du Sud, novembre 2013.

Principales présentations professionnelles sur invitation

"Construction d'espaces de participation et de dialogue entre les États et la société civile pour la protection des droits de l'homme", III Forum du Système interaméricain des droits de l'homme, Quito, Equateur, novembre 2019.

"Présence du passé, urgences du présent", Les passés autoritaires et totalitaires et les défis des démocraties contemporaines, Conférence internationale, UNESCO, Buenos Aires, Argentine, juin 2019.

"La ratification et l'internalisation des traités internationaux des droits de l'homme dans la législation nationale : défis et opportunités de la région", Séminaire régional à l'intention des membres des Commissions parlementaires des droits de l'homme, Bureau régional pour l'Amérique du Sud du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Ecole de gouvernement du Parlement uruguayen, Chambre des députés, Pouvoir législatif, Colonia del Sacramento, Uruguay, 6-7 avril, 2017.

La pensée de Hannah Arendt, Bibliothèque nationale de l'Uruguay, 30 mars 2017.

Journée de réflexion sur la coexistence des citoyens, Présidence de Chambre des députés de l'Uruguay et

INDDHH, 7 mars 2017.

"Vers l'égalité des sexes dans la représentation internationale", XIIIe Conférence régionale sur la femme en Amérique latine et les Caraïbes, Montevideo, Uruguay, 27 octobre 2016.

"Le système universel et le système interaméricain de protection des droits de l'homme", Bureau du Procureur de la nation, Centre de formation, Montevideo, Uruguay, 27 octobre 2016.

"Les enjeux de la planification de la prévention afin d'harmoniser les efforts institutionnels", Cours de formation sur les dispositifs internationaux et régionaux d'alerte précoce et politiques publiques pour la prévention des atrocités de masse, Université Externado de Colombie et par l'Institut Auschwitz pour la paix et la réconciliation, avec la collaboration du Bureau du Conseiller spécial pour la prévention du génocide des Nations Unies, Bogota, Colombie, 14-17 septembre, 2016.

"Les règles de Mandela", Les nouvelles règles internationales sur les droits de l'homme et les prisons, dénommées "Les règles de Mandela", Chambre des sénateurs, Pouvoir législatif, Montevideo, Uruguay, 23 juin 2016.

"Concentration des médias et lois relatives à la communication audiovisuelle dans la région", Conférence annuelle de l'Organisation News Ombudsmen et IVe Séminaire ibéro-américain des défenseurs, Buenos Aires, Argentine, avril 2016.

"La dimension essentielle de l'État de droit", Faculté de droit, Universidad de la República, Montevideo, Uruguay, avril 2016.

"Atrocités de masse et violations des droits de l'homme en Amérique latine dans les années 70 et 80", Texas Christian University, Découverte de la citoyenneté mondiale, Fort Worth, Texas, Etats-Unis, mars 2016.

"Vers de nouvelles défenses. Enjeu de leur mise en œuvre, de leur durée et de leurs incidences" Congrès latino-américain des défenseurs lors des audiences, Cartagena de Indias, Colombie, 23-25 novembre 2015.

"Dialogue sur les institutions publiques du domaine des droits de l'homme au sein du MERCOSUR", Institut des politiques publiques en matière de droits de l'homme du MERCOSUR et Ambassade du Brésil en Argentine, Buenos Aires, Argentine, 25 septembre 2015.

"Possibilités des défenseurs du peuple pour promouvoir le respect des décisions des organes du Système interaméricain : l'expérience uruguayenne". Mise en œuvre des décisions des organes du Système interaméricain et administration de la justice : synergies, tensions et possibilités, séminaire international, Centre pour la justice et le droit international, San José de Costa Rica, Costa Rica, 24-25 novembre 2014.

"Droit à une vie à l'abri de la violence. Une loi intégrale contribue-t-elle à la jouissance de ce droit ?, Genre et autonomie : exercice des droits", Faculté de droit, Universidad de la República, Montevideo, Uruguay, décembre 2013.

"La chaîne pro bono : communauté juridique & accès à la justice", Séminaire international "Profession juridique & pro bono : renforcer l'accès à la justice", Fondation Pro Bono et Centre Cyrus Vanc de l'Association du Barreau de New York, Chili, avril 2011.

"Sauvegardes pour prévenir les disparitions et la torture", dans le cadre des visites effectuées dans les centres de détention pour la promotion de la collaboration, réunion d'experts organisée pour discuter des conditions déplorables de privation de la liberté dans les établissements de détention dans le monde entier, American University (Washington Collegue of Law) & Association pour la prévention de la torture, Washington D.C., Etats-Unis, mars 2011.

"Rapport de l'Union européenne aux dispositifs régionaux des droits de l'homme", Instruments des droits de l'homme et Traité de Lisbonne : jeu de l'État et marche à suivre, XIIe Forum des organisations non gouvernementales des droits de l'homme de l'Union européenne, Bruxelles, Belgique, juin 2010.

"Affaire Gelman contre l'Uruguay", Premières journées des politiques publiques des droits de l'homme : mémoire, justice, réparation, Ecole de psychologie, Universidad de la República, Montevideo, Uruguay, juin

2010.

"Étude de quatre affaires du système interaméricain pour promouvoir la défense des femmes en Afrique", INTERIGHTS, Dar es-Salam, Tanzanie, 2010.

"Surveillance démocratique", Rôle du suivi démocratique dans la lutte contre la corruption : l'expérience péruvienne, Banque mondiale, Washington D.C., Etats-Unis, novembre 2007.

"Cadres légaux", Processus de démobilisation en Colombie, Commission latino-américaine du Parlement suédois, Stockholm, Suède, mai 2007.

PERTENENCIA A ASOCIACIONES Y SOCIEDADES PROFESIONALES

MEMBRE DÉSIGNÉE

Conseil académique consultatif pro bono de l'Ecole internationale des politiques publiques en droits de l'homme de l'IPPDH-MERCOSUR, 2015-2020

Réseau latino-américain pour la prévention du génocide et des atrocités de masse, Institut Auschwitz pour la paix et la réconciliation, 2014-jusqu'à présent

GQUAL-Conseillère stratégique, Campagne pour la promotion de la parité hommes-femmes dans les organismes et les tribunaux internationaux, 2014-jusqu'à présent

Centre pour la mémoire, Fondation Nelson Mandela & Global Leadership Academy, 2013-jusqu'à présent

MEMBRE

Bourse Hubert H. Humphrey, Commission Fulbright 2004-jusqu'à présent

Ordre des notaires de l'Uruguay 1990-jusqu'à présent

PREMIOS Y HONORES

Bourse totale, Hubert H. Humphrey-Fulbright, accordée par l'Institut pour l'éducation internationale et par le Réseau des universités des États-Unis, avec le soutien du Département d'État des États-Unis d'Amérique, de l'American University, Washington College of Law, Washington D.C., États-Unis, 2004-2005

Attestation de reconnaissance de la réussite des études universitaires et du parcours professionnel à la Faculté de droit et des sciences sociales, Washington College of Law, American University, Programme boursier Hubert H. Humphrey, Washington D.C., États-Unis, 2004-2005

Prix accordé à un travail de recherche sur les droits des femmes, co-parrainé par le CEJIL et l'IDDH, Washington D.C., États-Unis, 2002

Bourse totale accordée par l'Institut interaméricain des droits de l'homme, Académie du droit international de La Haye, Service international des droits de l'homme.ecas totales otorgadas por el Instituto Interamericano de Derechos Humanos

INTERESES PERSONALES

Lecture d'ouvrages historiques et politiques, cinéma, natation et moments de convivialité entre amis.

OTROS HECHOS RELEVANTES

Affaires remarquables dont le CEJIL a été saisi :

Cour interaméricaine des droits de l'homme, Affaire Rodríguez Vera et al. (Disparus du Palais de Justice) contre la Colombie. Objections préliminaires, motifs, réparations et frais de justice. Jugement rendu le 14 novembre 2014. Série C No 287.

Cour interaméricaine des droits de l'homme, Affaire Uzcátegui et al. contre le Venezuela. Motifs et réparations. Jugement rendu le 3 septembre 2012. Série C No 249

Cour interaméricaine des droits de l'homme, Affaire González Medina et sa famille contre la République dominicaine. Objections préliminaires, motifs, réparations et frais de justice. Jugement rendu le 27 février 2012. Série C No 240.

Cour interaméricaine des droits de l'homme, Affaire famille Barrios contre le Venezuela. Motifs, réparations et frais de justice. Jugement rendu le 24 novembre 2011. Série C No 237.

Cour interaméricaine des droits de l'homme, Affaire Gelman contre l'Uruguay. Motifs et réparations. Jugement rendu le 24 février 2011 Série C No 221.

Cour interaméricaine des droits de l'homme, Affaire Gomes Lund et al. ("Guerrilha do Araguaia") contre le Brésil. Objections préliminaires, motifs, réparations et frais de justice. Jugement rendu le 24 novembre 2010. Série C No 219.

Cour interaméricaine des droits de l'homme, Affaire Anzualdo-Castro contre le Pérou. Objections préliminaires, motifs, réparations et frais de justice. Jugement rendu le 22 septembre 2009. Série C No 202.

Cour interaméricaine des droits de l'homme, Affaire Massacre Rochela contre la Colombie. Motifs, réparations et frais de justice. Jugement rendu le 11 mai 2007. Série C No 163.

Cour interaméricaine des droits de l'homme, Affaire La Cantuta contre le Pérou. Motifs, réparations et frais de justice. Jugement rendu le 29 novembre 2006. Série C No 162.

Affaire la plus remarquable : Gelman contre l'Uruguay qui a obligé l'État uruguayen à reconnaître publiquement sa responsabilité vis-à-vis des victimes, Juan et Macarena Gelman, et à réviser la Loi sur l'abrogation de l'action publique contre l'État.